Communiqué de presse
Paris, le 13 février 2023

RACINE CONSEILLE LE GROUPE IPSILON DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE CABINET NONY, CABINET DE CONSEIL EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

Racine a conseillé l'acquéreur, le groupe Ipsilon soutenu par Waterland, dans le cadre de l'acquisition de la société Cabinet Nony, cabinet de conseil en propriété industrielle. Le cabinet Nony est reconnu pour son expertise dans tous les secteurs techniques, notamment la chimie, les sciences de la vie et l'IT.

Fondé en 2001 par Valérie Feray, le groupe Ipsilon est un cabinet de Conseil en Propriété Industrielle spécialisé dans le dépôt, le suivi, l'entretien et la défense de tous les droits de propriété industrielle, notamment les brevets, les marques, les modèles et les noms de domaine.

Le groupe Ipsilon a connu un développement rapide sur le marché français par une stratégie de croissance externe dynamique s'appuyant sur le rapprochement avec des cabinets prestigieux. Avec cette acquisition, le groupe Ipsilon devient l'un des 5 premiers cabinets de Conseil Propriété Industrielle en France et consolide sa couverture géographique dans tout l'hexagone avec une présence à Paris, Lyon, Nice, Strasbourg, Toulouse, Nantes, Grenoble et Tours.

Fondé en 1964, Nony est un cabinet de Conseil en Propriété Industrielle polyvalent d'environ 80 personnes qui intervient dans tous les domaines techniques de PI et qui a acquis une forte notoriété en chimie, sciences de la vie, pharmacie, IT, énergie, matériaux et physique, en accompagnant aussi bien des sociétés multinationales leaders dans leur domaine que des ETI, organismes de recherche et start-ups.

Racine a conseillé le groupe Ipsilon avec une équipe menée par Mélanie Coiraton, associée, Bruno Laffont, counsel, Alexia Ruleta, counsel, ainsi que Axelle Gabay, avocat, sur les aspects M&A et corporate, Philippe Rogez, associé, Guillaume Thuleau, counsel et Camille Cécé, avocat, sur les aspects droit social et Xavier Rollet, associé ainsi que Quentin Cournot, counsel, sur les aspects fiscaux.

Le cabinet Nony était conseillé par Polder Avocats avec une équipe menée par Pierre-François Muller, associé, et Sophie Tesseron, avocat en M&A et corporate, et sur les aspects de droit social par Julien-Olivier Marre et Christophe Curt, avocats.

A propos de Racine :
RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit plus de 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.
RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.
Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.
RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.
Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.
RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.